

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025
DN/NC**

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251107-2025_144-DE

Objet : Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés dans le cadre de la démarche "en route vers le Label VAA"

N° : DCM_2025/144

PUBLIÉE LE : 11/11/2025

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 3 novembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 octobre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ, Angélique GÉNART

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Annette DABIT donne pouvoir à Élise THIRIOT

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Laila AHADDAR donne pouvoir à Angélique GÉNART

Martine JONVILLE donne pouvoir à Claude LAURENT

Liliane BOUROUETTE donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames Laetitia SACCHIERO, Jessica LEROY, Céline ADOLPHE et Monsieur Jean-Benoît JANNOT.

Conseillers en exercice : Présents : 19 - Absents : 4 - Pouvoirs : 5 - Votants : 24

Monsieur Patrick BARREY est désignée secrétaire de séance.

Le label VADA (Ville Amie Des Aînés) permet d'intégrer le Réseau Francophone des Villes amies des aînés. Le réseau a été créé en 2012 et il a pour but d'accompagner et de développer les actions de ses adhérents.

La ville de Vaucouleurs a obtenu le label OR en 2025 et elle reste à ce jour, la seule ville du département engagée dans la démarche puis labellisée.

La démarche d'adhésion permettra à la ville de Commercy d'étudier ce qui se fait ailleurs et de disposer d'idées nouvelles pour atteindre au mieux l'objectif de labellisation. L'adhésion est de 360 € en 2025 et de 400€ en 2026. Cette adhésion est symbolique au regard des enjeux.

Vu la délibération du 21 octobre 2025, le Conseil d'Administration du CCAS a approuvé à l'unanimité l'adhésion au RFVAA en 2025 puis en 2026 et nomme Mme MARCHAND et Mme SAINT NARCISSE référentes du projet « En route vers le Label VAA ».

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
le Conseil municipal décide :**

- **DE VALIDER** l'adhésion au RFVAA en signant la Charte du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et en acceptant de verser les cotisations pour l'année 2025 et 2026 ;
- **DE DÉSIGNER** Mme MARCHAND Martine représentante titulaire pour représenter la mairie de Commercy au sein de l'association RFVAA ;
- **DE DÉSIGNER** Mme SAINT NARCISSE Asha représentante suppléante pour représenter la mairie de Commercy au sein de l'association RFVAA.

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire
Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.